

## Procès-verbal de la 45<sup>e</sup> Assemblée générale Mardi 20 mai 2025 à 17h30, Salle communale de Malleray, Valbirse

---

### 1. Ouverture et salutations

Le président Nicolas Curty ouvre la 45<sup>e</sup> Assemblée générale de la CEP et salue les nombreux membres présents. Il adresse particulièrement ses salutations au Maire de Valbirse, Jacques-Henri Jufer, et au représentant de l'Union patronale suisse, Marco Taddei. Il commente le dispositif de vote mis en place pour consolider le processus décisionnel de l'institution.

L'ordre du jour est approuvé.

Deux scrutateurs (Pierre Scheidegger, Yann Minder) sont nommés

Une liste de présences (signée) et une liste d'excuses complètent le procès-verbal.

### 2. Procès-verbal de la 44<sup>e</sup> Assemblée générale du 23 mai 2024

Le procès-verbal était à disposition sur le site de la CEP dans les délais statutaires et téléchargeable sur place au moyen d'un code QR. Il est accepté à l'unanimité.

### 3. Rapport du président

Le président porte un regard sur l'action engagée de la CEP dans l'année écoulée, commente les mesures de consolidation de l'institution menées en 2024, évoque l'action de la CEP en 2025 sur le plan de la RHT et démontre, chiffres à l'appui, le rôle de l'industrie dans le Grand Chasseral.

### 4. Rapport d'activités 2024

Se référant au Rapport annuel 2024 publié préalablement sur le site de la CEP, Patrick Linder synthétise les actions de l'institution en 2024. Le rapport d'activités est accepté à l'unanimité.

### 5. Comptes 2024

#### a. Présentation

Olivier Miche, responsable des finances au Conseil de direction, présente les comptes 2024 en détaillant les montants des différents postes de charges et produits. L'exercice se termine sur un bénéfice de CHF 2'061.15.

#### b. Rapport des vérificateurs des comptes

Lisa Munoz, Thierry Froidevaux et Nicolas Wyss ont vérifié les comptes et recommandent leur acceptation. Les comptes 2024 sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée au Conseil de direction.

### 6. Budget 2025

Olivier Miche présente le budget 2025 qui a préalablement été validé par le Conseil de direction. Ce dernier prévoit une perte d'exploitation de CHF 36'300.-. Le budget est accepté à l'unanimité.

## **7. Programme d'activités 2024**

Le directeur détaille le programme de l'année 2025. La priorisation donnée par la CEP à la situation économique affectant l'industrie du Grand Chasseral est évoquée tandis que les missions de bases sont maintenues. Le programme d'activités 2025 est validé à l'unanimité.

## **8. Modification des statuts**

Nicolas Curty introduit le sujet en exprimant la volonté du Conseil de direction de la CEP d'associer au processus décisionnel les communes du Grand Chasseral (Jura bernois) qui financent certaines missions de la CEP par le biais du mécanisme de la « contribution unique » en leur donnant un droit de vote. Membre du conseil de direction et notaire, Nolwenn Fromaigeat détaille la modification proposée. La proposition de modification des statuts est acceptée à l'unanimité.

## **9. Divers**

La parole n'étant pas demandée. Le Président clôt la partie officielle de l'assemblée générale à 18h30.

---

En deuxième partie de l'Assemblée générale, la Chambre d'économie publique Grand Chasseral (CEP) a reçu Marco Taddei, responsable secteur Affaires internationales à l'Union patronale suisse.

Sonceboz, le 21 mai 2025, Patrick Linder